

Burundi : les concubins invités à se marier avant fin 2017

BBC Afrique, 26 mai 2017 Les couples burundais vivant en union libre ou en concubinage ont jusqu'à la fin 2017 pour légaliser leur union. Le ministre burundais de l'intérieur a fait cette annonce à la suite du mot d'ordre lancé le 1er mai par le président Pierre Nkurunziza en faveur d'une "campagne de moralisation de la société". [Photo : Le couple présidentiel burundais, Pierre et Denise Nkurunziza.]

M. Nkurunziza avait déclaré dans son discours qu'il souhaiterait qu'au 31 décembre 2017, tous les ménages du Burundi soient reconnus par la loi, soient légalisés pour éviter les problèmes qui affectent surtout les femmes et les enfants. Depuis le discours de M. Nkurunziza, l'administration exerce une forte pression sur ces couples à travers tout le pays.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});